

Migration: puisque le débat législatif est impossible, permettons au débat citoyen d'avoir lieu.

Paris, le 26 avril 2023 - La Première Ministre Elisabeth Borne a annoncé aujourd'hui le report à l'automne du projet de loi asile et immigration proposé par le gouvernement, faute de majorité parlementaire et invoquant que *"ce n'est pas le moment de lancer un débat sur un sujet qui pourrait diviser le pays"*. Puisque le débat législatif est impossible, nous pensons qu'il est opportun de permettre au débat citoyen d'avoir lieu et appelons à la tenue d'une convention citoyenne sur la migration dès 2023.

Nous avons pris connaissance de l'annonce du report de la présentation du projet de loi asile et immigration à l'automne faute de majorité parlementaire. Nous observons que le travail législatif ne pourra pas avoir lieu de façon plus sereine à l'automne qu'aujourd'hui, tant ce texte, comme les 21 précédents depuis 30 ans et ainsi que le relève la communauté de la recherche, porte des objectifs en décalage complet avec les réalités du fait migratoire.

Oui, l'immigration est un sujet qui divise le pays, mais nous pensons qu'il est temps de proposer aux citoyens de s'en saisir, en dehors de tout enjeu électoral et instrumentalisation politique, afin d'enfin tenir un débat apaisé, qui sera en mesure de préparer et permettre le travail législatif. Nous pensons que le moment est donc au contraire tout à fait indiqué pour tenir, dès 2023, une convention citoyenne sur la migration.

A ce propos, Vanessa Krycève, présidente de l'association *Pour une Convention Citoyenne sur la Migration* a déclaré: *« Le législateur n'arrive pas à statuer sur les questions de migration en raison du décalage complet du débat public et politique par rapport aux réalités migratoires, pourtant abondamment documentées par les travaux de recherche. Les conventions citoyennes, après celles sur le climat et la fin de vie, ont démontré leur capacité à instaurer un débat citoyen apaisé sur des questions difficiles, nous avons la conviction qu'une convention citoyenne sur la migration sera de nature à préparer et permettre un débat parlementaire serein sur cette question hautement inflammable ».*

Enfin, en réaction à l'élargissement des moyens policiers, sur la base des études en la matière, nous observons que les très importantes augmentations de moyens techniques, humains et financiers depuis plusieurs années tant à Calais que dans les Alpes, mais aussi aux frontières européennes, n'ont pas d'influence significative sur les flux migratoires, tout en rendant les parcours d'exil plus périlleux et entretenant les réseaux mafieux. Nous renouvelons notre appel à ce que le débat public et parlementaire sur la migration soit éclairé de ces travaux, que les évolutions législatives et l'action publique en tiennent compte.

* * *

A propos de l'appel à la tenue d'une convention citoyenne sur la migration: issu d'un groupe de citoyens engagés et porté par l'association loi 1901 *Pour une Convention Citoyenne sur la Migration*, qui mène la campagne de mobilisation ***Pour un débat apaisé*** invitant les citoyens et la société civile dans son ensemble à se joindre à l'appel au Président de la République, Emmanuel Macron, et à son gouvernement, pour la tenue d'une convention citoyenne sur la migration.

Contacts presse

Robert Morel - presse@conventioncitoyennesurlamigration.fr - 06 59 35 23 15

web: <http://pourundebatapaise.fr/>

Dossier de presse complet disponible sur demande.